UNIVERSITÉ DE LORRAINE

UL/DAJ n° 198-2025

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;

Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs appliqués par l'ENSEM pour la location d'un stand sur le forum de l'Ecole pour l'année universitaire 2025-2026 sont fixés comme suit :

- **650 € HT** par stand si le forum se déroule en extérieur
- **450€ HT** si le forum se déroule dans les locaux de l'école

Article 2

Le tarif appliqué par l'ENSEM pour les projets de fin d'études est fixé comme suit :

- **entre 2000 € et 10000 € H.T.** en fonction de la complexité du projet

Article 3

Le tarif appliqué par l'ENSEM pour les cartes étudiantes est fixé comme suit :

- **10 €** pour le remplacement

Article 4

Le tarif appliqué par l'ENSEM pour diverses prestations sont fixés comme suit :

Formation (intitulé précis)	TARIF 1 Tarif complet 2025-2026	Total des heures de formation 2025-2026
MACHINES ÉLECTRIQUES	1 749,93 €	21
CONVERTISSEURS MULTI-NIVEAUX	1 666,60 €	20
COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE	1 666,60 €	20
INTRODUCTION TECHNIQUE À LA BLOCKCHAIN	1 000,00 €	12
FPGA CONFIGURÉ AVEC VHDL	1 166,67 €	14
INITIATION À LA PROGRAMMATION EN PYTHON	1 500,00 €	18
STATISTIQUES POUR L'INGÉNIEUR AVEC PYTHON	1 500,00 €	18
MANIPULATION DE DONNÉES AVEC PYTHON	1 500,00 €	18
INTRODUCTION À LA CARTOGRAPHIE AVEC QGIS	1 500,00 €	18
RÉSEAUX DE NEURONES POUR LE DEEP LEARNING	1 000,00 €	12
SIMULATION DES FLUX APPLICATION AVEC ARENA	1 500,00 €	18
SÛRETÉ DE FONCTIONNEMENT ET CYBER-SÉCURITÉ	1 250,00 €	15
ANALYSE PAR ÉLÉMENTS FINIS DES MACHINES ET DES STRUCTURES	1 749,93 €	21
INITIATION AUX TRANSFERTS THERMIQUES	1 500,00 €	18
CONVERSION D'ÉNERGIE FLUIDE	1 000,00 €	12
SCIENCE DES MATÉRIAUX POUR LA MÉCANIQUE	750,00 €	9
DYNAMIC PRESENTATIONS (EN)	1 000,00 €	12
FIRST MEETINGS : HOW TO BE MEMORABLE (EN)	500,00 €	6
PROJECT MARKETING (EN)	500,00 €	6
SCIENTIFIC PRESENTATIONS : ENGAGING YOUR AUDIENCE (EN)	500,00 €	6
LANGUE DES AFFAIRES ET SMALL TALK (ALL)	500,00 €	6
PRÉSENTATION TECHNIQUE (ALL)	500,00 €	6
PRÉSENTER SON ENTREPRISE ET SES PRODUITS (ALL)	500,00 €	6
AMÉLIORER SES ÉCRITS PROFESSIONNELS	1 500,00 €	18
PRISE DE PAROLE EN PUBLIC CONDUITE DE RÉUNION	1 500,00 €	18
FORMATION ELECTRIFICATION	11 431,28 €	28

Article 5

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 6

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'ENSEM et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 1er septembre 2025

Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

04 SEP. 2025